

# ENSEMBLE LA LETTRE D'INFORMATION

Mensuelle | Février 2015 - N° 47

## EDITO

PAR ANTOINE FATIGA,

### LA VICTOIRE DE SYRIZA OUVRE LA VOIE AU CHANGEMENT EN EUROPE

Avec la victoire de Syriza, le peuple grec vient de retrouver sa dignité et d'écrire une page historique. Déjouant toutes les pressions, les menaces et les tentatives de divisions, les Grecs se sont exprimés avec force pour affirmer leur souveraineté et montrer qu'il existe une autre voie en Europe que celle de la dictature des marchés et de l'austérité. Ils ont affirmé leur refus de l'extrême droite xénophobe et raciste, ils ont affirmé leur volonté d'une Grèce de justice sociale et de solidarité.

La participation de 75 % et le score de Syriza, autour de 37 %, montrent un choix clair pour le pays et pour l'Europe.

La victoire de Syriza ouvre la voie du changement en Europe.

François Hollande a raté le rendez vous de l'histoire d'une réorientation de la construction européenne en 2012 ; l'espoir désormais vient d'Athènes.

Comme le disent les différentes composantes du Front de Gauche, le peuple français et tous les Européens doivent soutenir le peuple grec et son gouvernement. Nous devons nous saisir de ce moment pour porter des solutions alternatives aux politiques nationales austéritaires et à la construction européenne actuelle.

En France, c'est possible aussi. Toutes les forces anti-austérité de gauche et écologiste doivent se rassembler pour construire une alternative politique sociale et écologique dans notre pays.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)



ENSEMBLE, Communistes, Parti de Gauche, Gauche Unitaire et Partenaires

## Sommaire

### Retour sur Session

- Budget.....p.2-3
- Jeunesse.....p.4
- Service public + Culture.....p.5
- DD + Eco.....p.6
- Transport.....p.7
- Egalité Femmes/hommes.....p.8
- International + Livres.....p.9

## Contact :

Groupe Front de Gauche,  
Ensemble, Communistes, Parti de  
Gauche, Gauche Unitaire et  
Partenaires

Région Rhône-Alpes

1 esplanade François Mitterrand -  
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02

Tel : 04 26 73 40 95

Fax : 04 26 73 14 67

Site Internet:

[www.frontdegauche-rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)

E-mail : [contact@frontdegauche-](mailto:contact@frontdegauche-rhonealpes.fr)

[rhonealpes.fr](http://rhonealpes.fr)

## L'assemblée en bref

**"Nous avons tout fait pour que la Région ne mette pas ses pas dans ceux du gouvernement qui enfonce le pays dans la crise par sa politique d'austérité"**

C'est avec cette priorité que le Front de Gauche a œuvré pour le budget 2015. Après avoir fait adopter un vœu sur les recettes des Régions pour une réforme de la fiscalité, le groupe a obtenu des avancées sociales comme l'aide aux départs en vacances des jeunes défavorisés et leur famille ou le maintien de l'aide à la restauration des lycéens, mais aussi des avancées pour le budget culturel, le service public de proximité, et pour davantage d'éco-socio-conditionnalité des aides publiques. Bien sûr ce budget n'a pas la portée voulue avec des amendements essentiels non retenus, comme l'aide au logement des publics fragilisés ou l'association des citoyens à la fusion des Régions.

Au regard de ces éléments 8 élus ont voté POUR et 3 élus se sont ABSTENUS. L'ensemble du groupe s'est abstenu sur les recettes.

RETROUVEZ TOUTE  
NOTRE ACTUALITE  
SUR INTERNET

[www.frontdegauche-](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)  
[rhonealpes.fr](http://rhonealpes.fr)

&  
[Page Facebook](#)  
[Twitter](#)



## BUDGET 2015 : LE FDG EFFICACE POUR DES ALTERNATIVES A L'AUSTERITE

Le budget régional 2015 affiche une hausse trompeuse par rapport à l'an passé due au transfert de nouvelles compétences et des fonds européens. Toutefois, à périmètre égal, il est quasi-constant et ses objectifs correspondent aux intentions de mandat : solidarité et transition écologique. Alors qu'une réduction de 5% était envisagée au départ des négociations, le groupe Front de Gauche a, comme à son habitude, débattu avec conviction et pugnacité pour obtenir des avancées.

Des avancées pour assurer la présence de la Région auprès des Rhônalpins qui en ont le plus besoin avec l'obtention d'aides aux départs en vacances pour les jeunes défavorisés et leurs familles ou le maintien du fond régional d'aide à la restauration; des avancées pour une région qui lutte contre l'obscurantisme en favorisant le maintien du budget culture qui est notre meilleur levier pour le vivre ensemble et l'émancipation ; des avancées pour soutenir notre service public de proximité, meilleur garant de l'égalité et de la cohésion sociale ; des avancées pour une région plus écologique et plus durable avec l'obtention d'un amendement budgétaire pour développer une politique transversale intégrant davantage l'éco-socio conditionnalité des aides publiques régionales, des avancées pour s'assurer que la Région ne sombre pas dans les affres de l'austérité...

Malgré tout ce budget n'a pas la portée que nous aurions ambitionnée, avec des propositions fondamentales qui ne seront finalement pas reprises, comme notre amendement pour une augmentation de l'aide au logement des publics fragilisés. Nous aurions par ailleurs aimé que les citoyens soient davantage associés au processus de fusion des régions qui les concernent en premier lieu. Nos propositions ne manquaient pas mais elles ne sont pas toujours partagées.

Nous avons en revanche dénoncé les difficultés qui restreignent l'action de la Région avec la baisse des dotations et les coupes budgétaires imposées par l'Etat. A ce sujet, nous avons fait adopter, par l'ensemble de la majorité, un vœu sur les recettes des Régions pour une réforme de la fiscalité, comme l'avaient fait un mois plus tôt nos homologues Auvergnats.

Au regard de ces éléments et considérant que ce budget était fidèle aux objectifs et orientations que nous nous étions fixés, 8 élus du groupe ont voté POUR ce budget, tandis que 3 élus se sont ABSTENUS, considérant la réorientation de l'intervention régionale encore insuffisante. L'ensemble du groupe s'est abstenu sur les recettes.

### Détail du vote:

**Pour:** 84 (47 voix socialistes, 6 PRG, 23 EELV et 8 FDG)

**Contre:** 69 (40 UDC, 15 FN, 2 non inscrits et 12 EELV)

**Abstention:** 3 (FDG)



Pour voir la vidéo de Gilles RAVACHE,  
cliquez ici



Pour voir la vidéo d'Elisa MARTIN,  
cliquez ici

## LES RÉGIONS ONT BESOIN DE MOYENS POUR AGIR!

Comme en Auvergne, le groupe Front de Gauche a fait adopter un vœu sur les recettes des Régions pour une réforme de la fiscalité.

(voté par la majorité régionale: PS, EELV, PRG, FDG - Abstention du FN - UDC n'a pas pris part au vote)

L'Etat prévoit un transfert massif de l'argent consacré aux politiques publiques locales, vers le soutien à la compétitivité des entreprises - notamment des grands groupes financiers, industriels et commerciaux - qui met en péril l'ensemble des budgets des collectivités locales et des investissements publics.

Ainsi ce sont 50 Milliards d'euros d'économies qui sont envisagés, entre 2015 et 2017, dont une baisse drastique de 11 Milliards d'euros de la dotation globale de fonctionnement (DGF) aux collectivités, soit 22% de l'objectif de réduction de la dépense publique.

Pour le Conseil régional Rhône-Alpes, la baisse cumulée des dotations de l'Etat entre 2014 et 2017 atteindra 250 millions d'euros.

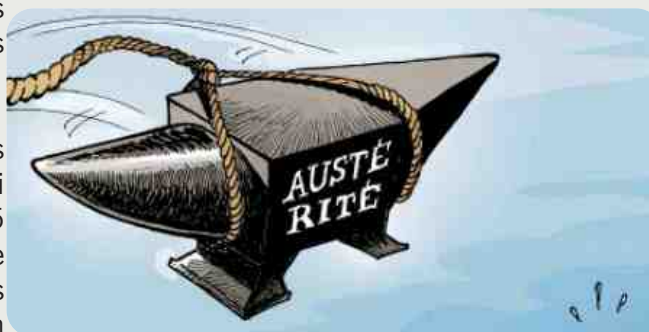
En contrepartie, le gouvernement justifie la baisse de ses concours financiers aux collectivités par un système de péréquation renforcé. Les fonds prévus par ce système de redistribution ont effectivement évolué à la hausse : 150 millions d'euros en 2012, 360 millions d'euros en 2013 et 1,3 milliards d'euros envisagés d'ici 2016. Mais ce mécanisme visant à réduire les inégalités de richesse entre Régions ne compensera pas la politique de baisse des dotations que l'Etat met en œuvre depuis l'an dernier.

Ainsi, tout l'équilibre budgétaire des collectivités territoriales sera

gravement mis à mal alors qu'elles réalisent 71% de l'investissement public en France.

Dans ce contexte, les économistes prévoient un recul de l'investissement public d'environ 15% pour 2014/2015. De quoi inquiéter fortement les secteurs d'entreprises, du bâtiment notamment, qui dépendent des projets portés par les collectivités. Que dire des conséquences pour l'emploi et les économies locales?

Voilà pourquoi, l'Association des Maires de France (AMF) a souhaité mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement l'Etat sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires.



En cette fin d'année, près de 10 000 communes et intercommunalités ont déjà voté en faveur de cette motion de soutien à l'AMF.

Le Conseil régional Rhône-Alpes réuni en session les 28, 29 et 30 janvier 2015 réaffirme que la baisse des

dotations risque de remettre gravement en cause le rôle vital des collectivités territoriales, y compris dans les domaines de compétence dont la responsabilité leur a été transférée au cours des dernières années.

En conséquence le Conseil Régional Rhône-Alpes demande au gouvernement :

- Un réexamen en profondeur du plan de réduction des dotations de l'Etat aux collectivités locales
- Que l'instance de dialogue nationale annoncée par le gouvernement soit réunie en urgence.
- Qu'un collectif budgétaire travaille à la révision du montant des recettes locales allouées aux collectivités territoriales par l'État dans le cadre de la loi de finance 2015.
- Que la fiscalité locale soit réformée pour permettre notamment l'autonomie fiscale des régions supprimée par le gouvernement Fillon et assurer une cohérence entre d'une part les compétences des régions et d'autre part leurs ressources fiscales.



## LE FRONT DE GAUCHE RHONE-ALPES OBTIENT LE MAINTIEN DU FOND RÉGIONAL D'AIDE À LA RESTAURATION MALGRÉ LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Le FDG a déposé un amendement avec le groupe PRG-GE pour poursuivre l'aide aux familles qui ne peuvent plus assurer le paiement des repas de leurs enfants et assurer un hébergement d'urgence aux lycéens.

Dans l'attente de la mise en place d'une tarification régionale de la restauration en fonction des capacités contributives des familles, sur laquelle la Région travaille actuellement, nous avons décidé de mettre en œuvre une mesure transitoire en octobre 2011 : le Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR). Celui-ci intervient ponctuellement pour aider des familles qui ne peuvent plus assurer le paiement des repas de leurs enfants.

A titre exceptionnel, il peut aussi être utilisé par les proviseurs pour assurer un hébergement d'urgence à des lycéens.



Ce double soutien est évidemment bienvenu et témoigne de la solidarité de la Région envers tous les élèves, mais il se heurte à un obstacle : le fait que l'enveloppe

budgétaire soit répartie entre tous les lycées et que son utilisation ne soit pas fongible en fonction des besoins des établissements.

Par ailleurs l'Etat a hélas annoncé pour 2015 la baisse de son fond social lycéen sur lequel le montant du FRAR est indexé. Celui-ci est dès lors amputé mécaniquement de 200 000€.

Il serait donc pertinent de revoir les modalités de calcul de l'enveloppe du FRAR pour dépasser ces obstacles.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## LE FDG OBTIENT UNE AIDE AU DÉPART EN VACANCES POUR 1500 JEUNES RHÔNALPINS DE MOINS DE 25 ANS SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

Depuis 2011, notre région a fait de la relance de la dynamique du Tourisme Social et Solidaire l'une de ses priorités.

Dans ce cadre, depuis 2013, le Conseil Régional apporte une aide au départ en vacances aux jeunes de moins de 25 ans sous conditions de ressources. Grâce à ce dispositif, 560 jeunes ont pu partir en 2014 alors que la demande était bien supérieure.

Nous proposons donc d'abonder la ligne concernée à hauteur de 200 000 € afin d'atteindre l'objectif d'accompagnement de 1500 jeunes.

Concernant les actions touristiques structurantes, il est également proposé d'apporter un soutien aux familles défavorisées pour leur permettre de découvrir l'espace de restitution de la caverne du Pont d'Arc en Ardèche qui ouvrira ses portes en avril 2015

## LE FDG OBTIENT L'EXTENSION DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX JEUNES ET AUX FAMILLES DÉFAVORISÉS POUR LE DÉPART EN VACANCES (PRISE EN CHARGE DES TRANSPORTS TER)

Cet amendement propose de maintenir la prise en charge de billets TER par la Région pour favoriser l'accès au tourisme et aux loisirs des populations rhônalpines défavorisées (jeunes, familles pauvres...etc).

Ce dispositif de soutien destiné aux jeunes entre 16-25 ans et leurs familles, expérimenté depuis 2013 par notre région a fait aujourd'hui ses preuves. Nous proposons d'étendre cette démarche en cohérence avec le soutien de la Région à l'aide au départ en vacances des jeunes rhônalpins en abondant la ligne « Tarification générale et à usage quotidien et billettique » à hauteur de 200.000 €.

Nous proposons également de poursuivre l'évaluation de l'efficacité de cette démarche au sein du groupe de travail TER.

## Services publics



### LE FDG OBTIENT 500 000€ POUR LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

PAR FRANÇOIS JACQUART,

Cet amendement s'inscrit dans le cadre de la mission sur la question des Services Publics que m'a confié le Président QUEYRANNE. Dans ce cadre j'ai rencontré un grand nombre d'acteurs des territoires, institutionnels, associatifs comme syndicaux et ensemble, nous en avons dégagé un diagnostic partagé.

Ce diagnostic est confirmé par les résultats de l'étude que les services de la Région ont commandé au cabinet Argo&Siloé et cela a largement été mis en lumière lors du colloque « services à la population » que nous avons tenu le 21 janvier 2014.

Nos propres observations rencontrent d'ailleurs celles des services de l'Etat, et je me félicite que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) intègre un ensemble d'outils à même d'améliorer la présence territoriale et d'assurer l'égal accès de tous aux services publics.

Le Premier ministre a d'ailleurs mis en place le 9 octobre dernier un Conseil National des Services Publics -dans lequel notre Région représente l'ARF- afin de prendre à bras le corps cette question essentielle.

Dans le même temps, l'Etat souhaite impulser la création de 1000 Maisons de Services aux Publics,

en lien avec les collectivités locales. La Région, en tant que chef de file de l'aménagement du territoire doit être l'élément moteur de ces projets partagés, en lien évidemment avec les acteurs des territoires.

Il n'est nul besoin ici de rappeler que le Service Public est un des éléments essentiels de notre pacte républicain et le garant de la cohésion sociale de notre pays. Nos concitoyens y sont fortement attachés. Le Conseil Régional soutient d'ores et déjà de nombreux projets locaux qui contribuent à améliorer la qualité de ces services rendus au quotidien. Et cela dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat -et par effet de cascade, des collectivités territoriales- ainsi que du désengagement des grands opérateurs.

Il existe toutefois une véritable volonté de la part des Opérateurs, au premier rang duquel La Poste, de travailler à la mutualisation des espaces de services publics et aux publics afin de pouvoir maintenir l'égalité d'accès pour tous, dans tous les territoires, y compris, et même surtout, dans les territoires ruraux. Ces préoccupations ressortent des discussions qui ont lieu à l'ONPP (Observatoire National de la Présence Postale), où encore une fois notre Région siège au titre de l'ARF.

Comme il est précisé dans l'exposé des motifs de cet amendement, l'effort de notre région s'inscrit aujourd'hui dans le cadre des projets territoriaux soutenus dans les CDDRA, mais aussi lors des réfections de gares, qui peuvent être l'occasion d'ouvrir d'autres types de services. Ce travail transversal est appelé à se généraliser sur l'ensemble des champs d'intervention du Conseil régional.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## Culture



### RENFORCER LA CULTURE EN TEMPS DE CRISE

PAR DANIELLE LEBAIL,

Lors de la session budgétaire, le FDG a réaffirmé l'importance de la culture en temps de crise et la nécessité de ne pas faiblir sur ce budget. Car il s'agit d'un levier important du vivre ensemble. Au même

titre que le savoir, la culture est un élément structurant de l'individu et de la jeunesse, élément fondateur de l'émancipation humaine et de l'avenir de nos sociétés.

Nous demandons donc de revenir sur les baisses que connaissent certaines lignes depuis plusieurs années : « l'accompagnement et l'élargissement des publics » ainsi que « festivals et rayonnement culturel ». La majorité a voté une augmentation sur les festivals et nous nous en félicitons.

## Développement Durable



### POUR L'ÉCO-SOCIO-CONDITIONNALITÉ DES AIDES RÉGIONALES

Le FDG RA a obtenu un amendement budgétaire pour développer une politique transversale intégrant davantage l'éco-socio conditionnalité des aides publiques régionales.

Le développement durable propose d'agir sur 3 piliers du développement humain : écologique, économique et social afin de permettre aux générations futures de s'épanouir dans les mêmes conditions que les générations précédentes. Il revêt en cela une dimension transversale essentielle à sa réalisation. Il ne saurait se limiter en cela à la seule préoccupation écologique ou même climatique.

L'ensemble des actions de la Région doivent être mesurées et évaluées à l'aune des enjeux du développement durable. Pour cela nous proposons que la conditionnalité des aides régionales fasse l'objet d'une généralisation en mobilisant l'outil existant à l'oeuvre: la charte d'engagement réciproque.



La Région doit poursuivre ce travail de transversalité en l'intégrant concomitamment dans l'ensemble de ses politiques. Seule une vision transversale nous permettra d'agir réellement efficacement sur ces sujets. C'est également une solution appropriée pour une bonne gestion de l'argent public.

Nous proposons donc la création de la ligne « politiques transversales » fusionnant les lignes actuelles : Dynamique d'évaluation des politiques, Etudes et prospectives, Développement Durable et l'intégration d'un nouveau volet Conditionnalité des aides avec l'allocation de 50 000 € pour la mise en place d'un outil de pilotage.

Cet acte politique fort permettra la mise en œuvre de l'éco-socio-conditionnalité (généralisation de la charte d'engagement, application et amplification de la méthode DD, création de nouveaux outils et généralisation des clauses d'insertion).

## Les débats de l'assemblée

### SUITE À NOTRE AMENDEMENT POUR RÉDUIRE LE SOUTIEN À CERTAINES ENTREPRISES (NON ADOPTÉ)

PAR CÉCILE CUKIERMAN,

La région apporte un important soutien aux entreprises pour la recherche développement et l'innovation principalement par le financement des pôles de compétitivité.

Toutes les entreprises concernées bénéficient du Crédit d'impôt recherche (CIR) et du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Par le seul CICE l'Etat a distribué, en 2014, 20 Milliards d'euros au patronat.

Le cumul CICE et CIR a amené, en 2014, environ 3 Milliards d'euros aux entreprises de Rhône-Alpes. Toutes les entreprises engagées dans les pôles de compétitivité en sont bénéficiaires. Y compris les plus petites qui, elles, bénéficient du Crédit d'impôt innovation.

Ces aides ont été présentées pour soutenir l'investissement, la recherche et l'innovation.

Pour respecter les engagements européens de la France en matière de maîtrise des déficits (traité budgétaire) la loi de finance de l'Etat contrebalance, pour partie, ces importantes aides aux entreprises

par la baisse des dotations aux collectivités locales. Il en coûte cette année 39 millions d'€ à la région. En 2016 ce sera 78 millions d'€ et 117 en 2017.

L'Etat considère que ces dispositifs de crédits d'impôts apportent un soutien substantiel à l'investissement, la recherche et l'innovation des entreprises et en a conclu logiquement qu'il ne lui est plus nécessaire de financer les pôles de compétitivité. La région peut suivre le même raisonnement en réduisant le financement des pôles de compétitivité que les entreprises sont désormais en mesure de financer par elles-mêmes, y compris pour leur animation.

Nous proposons donc de réduire ce financement de 7 millions d'euros et d'affecter ces moyens à la réduction de la fracture sociale, en faveur des priorités régionales : la solidarité, l'emploi local et la jeunesse.



Pour voir la vidéo, cliquez ici

## NOUVELLE CONVENTION D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS RÉGIONAL DE VOYAGEURS - ORIENTATIONS ET CAHIER DES CHARGES POUR LA S.N.C.F.

PAR ANTOINE FATIGA,

La mobilité occupe une place grandissante dans notre vie quotidienne. Elle est incontournable non seulement pour l'accès à l'emploi mais aussi à l'éducation, aux loisirs et à tous les actes de la vie courante.

Pour cette mobilité, les transports collectifs prennent une place prépondérante à la fois pour des questions environnementales, d'accessibilité et aussi de budget des personnes.

Parmi eux, figurent ceux du TER, après avoir connu une forte expansion avec la mise en place du cadencement, il est regrettable que la partie infrastructures n'ait pas suivi, pénalisant sur certains axes le développement attendu par les usagers.

Il n'y a pas que l'infrastructure, il y a aussi les moyens financiers et le mode d'organisation du



système ferroviaire qui ne permettent pas de répondre aux besoins des usagers.

Concernant les finances, il est regrettable que ce gouvernement n'ait pas cru bon d'effacer la dette du système ferroviaire français comme cela a été fait en Allemagne ou même de répondre favorablement à la demande des régions pour mettre en place le versement transports. Plutôt que cela, il a augmenté le taux de TVA dans les transports public le passant de 7 à 10%, a reculé sur l'écotaxe (pour info, en Allemagne, l'écotaxe rapportera en 2015 4,3 milliards d'Euros) et libéralise via la loi Macron, le transport par autocar longue distance.

Rajoutons à cela le volume financier du prochain CPER, nous savons déjà que les travaux sur l'infrastructure ferroviaire seront au minimum. Nous aurons un débat sur le sujet en Mars.

Bref, dans ce contexte, vous l'aurez compris, la proposition qui nous est faite de nouvelle convention avec l'amendement proposé par l'exécutif de développer la desserte nous paraît être une base minimale de négociation.

---

## CONFLIT DANS LE TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES.



## ACTION DES CHAUFFEURS ROUTIERS, IL FAUT AMÉLIORER LES CONDITIONS SALARIALES DES FORÇATS DE LA ROUTE.

PAR ANTOINE FATIGA,

A l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, CFTC et CFE CGC, le dimanche 18 janvier débutait la grève des routiers. Action faisant suite au refus des employeurs de répondre à la demande des syndicats de 5% d'augmentation.

Les employeurs proposaient lamentablement 2% pour les coefficients 118 à 138 (comme ces coefficients sont déjà en dessous du SMIC, cela les ferait remonter à 1 centimes au-dessus du SMIC..., belle avancée sociale !!!..) et 1% pour le coefficient 150.

Il faut savoir que les routiers sont très souvent hors de chez eux, partant le dimanche soir et rentrant le vendredi ou samedi matin. Tout cela pour une rémunération entre 1600 à 1800 Euros net.

Ce conflit est exemplaire à la fois pour sortir de la précarité une profession indispensable et aussi pour rééquilibrer les modes de transports.

Cela vérifie si besoin était l'adage que : rien ne s'obtient sans lutter.

Antoine Fatiga, était à leurs côtés.



## QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ EN RHÔNE ALPES : BILAN DE L'ÉDITION 2014

PAR CÉCILE CUKIERMAN,

Le questionnement cette année portait sur : L'avenir a-t-il un sexe ? Et ce sont cette fois près de 200 événements et actions qui ont eu lieu sur l'ensemble du territoire régional.

Ces initiatives diverses se sont déclinées en autant d'enjeux :

- dans le monde du travail, avec par exemple la Table ronde des partenaires sociaux qui avait pour thème cette année : « Egalité professionnelle femmes-hommes : recherche solutions d'avenir » ; ou encore les Chambres des métiers et de l'artisanat qui ont proposé des actions de sensibilisation à la mixité des métiers dans tous les départements ; ou également les associations FACE et IMS Entreprendre sur l'équilibre des temps de vie, l'égalité salariale, le plafond de verre...

- à l'international, avec près de 20 événements favorisant les projets égalité femmes-hommes au titre du développement et/ou de la coopération solidaire ;

La grande nouveauté : la Péniche de l'Égalité

Avec 6 étapes entre Trévoux et la Voulte-sur-Rhône, il s'agissait de sensibiliser le public jeune à l'égalité femmes-hommes ; cela a concerné environ 900 lycéen-ne-s et apprenti-e-s les matinées et après-midi et des dizaines d'acteurs locaux en soirée. Ce lieu itinérant original a été accueilli avec enthousiasme lors de chacune de ses escales !

Les ERA impliqués :

- L'Espace Rhône Alpes de l'Ain a organisé une

journée de formation « Mixité et métiers de l'action sociale » en partenariat avec l'Institut Régional Européen des métiers de l'Intervention Sociale Rhône Alpes de l'Ain (IREIS) et la Préfecture de l'Ain ;  
- l'Espace Rhône Alpes de l'Ardèche a mis en place une Table ronde sur les métiers du bois et les possibilités d'emplois dans cette filière pour les femmes comme pour les hommes.

Les directions engagées :



- la Direction de l'Agriculture pour une journée de travail organisée sur la Péniche de l'Égalité avec les lauréats de l'Appel à projet « Egalité en milieu rural » et un lycée agricole ;

- la Direction de l'Apprentissage participe activement aux actions menées par les Chambres des métiers et de l'artisanat ;

- la Direction des Ressources humaines, avec un spectacle proposé dans le cadre d'un « Mardi midi », en direction des agents ; avec un set de table aux couleurs de la Quinzaine sur les

plateaux du self ainsi qu'une Séance d'actualité autour du film « La 3ème vague du féminisme » de Guillaume TANHIA suivie d'un débat.

Et également :

- Des actions inscrites dans la convention territoire d'Excellence ou la Mission d'Animation Régionale sur l'Égalité Professionnelle (MAREP) avec, notamment, une rencontre-débat « L'égalité professionnelle, un levier pour la performance » portée par le Syndicat mixte du pays roannais.

Cette édition 2014 a une nouvelle fois rassemblé des centaines de Rhônalpin-e-s et fait l'objet de nombreux articles, dont nous tenons la revue de presse à votre disposition. L'édition 2015 est d'ores et déjà en préparation !





### KOBANÊ LIBÉRÉE !

PAR DANIELLE LEBAIL,

Le 27 janvier, les combattantes et combattants kurdes ont repoussé l'EI et libéré leur ville de Kobané après 4 mois de luttes violentes. Je salue cette impressionnante victoire et le courage exceptionnel dont on su faire preuve les populations locales. Il s'agit bien d'une victoire de la liberté, de la démocratie et de l'égalité réalisée au prix d'immenses sacrifices des YPG, du PKK et de l'ensemble du peuple kurde.

Les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan étaient intervenus dès le mois d'aout pour empêcher l'invasion par l'EI de la Région de Sinjar en Irak, ils en avaient également appelé à l'aide

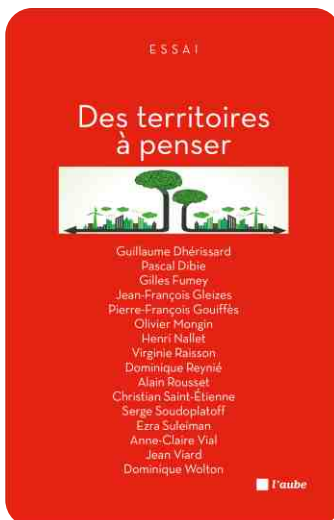


internationale tandis que le président Turc Erdogan continuait à jouer un double jeu.

Il faut maintenant que la communauté internationale sanctionne les puissances complices de la barbarie, qu'elle soutienne les forces démocratiques et apporte sa solidarité aux milliers de réfugiés kurdes. Il serait par ailleurs temps que l'Europe prenne les dispositions nécessaires pour supprimer le PKK de la liste des organisations terroristes.

Je continuerai à soutenir le peuple kurde qui lutte pour faire prévaloir ses droits politiques et culturels.

## Livres



### "DES TERRITOIRES À PENSER", UN OUVRAGE CONSEILLÉ ...

PAR FRANÇOIS AUGUSTE,

Chaque culture exprime son potentiel en lien avec un sol et un climat. Chacune est "de quelque part". Mais le monde change. Alors, nous avons interrogé 15 spécialistes du territoire et de son aménagement : en regardant à un horizon de quinze ans, comment la notion de "territoire" fonctionne-t-elle de votre point de vue ? Quel rôle joue-t-elle dans la construction d'une vision de l'avenir ? Quel cadre peut-

elle offrir à la prise de décisions qui engagent l'économie, le milieu naturel, les collectivités sociales ? Quelles places y tiennent les filières agricoles – notamment les grandes cultures ? Leurs réponses font ce livre. Un ensemble passionnant.

Jean-François Gleizes est producteur de blé dur dans l'Aude, et, depuis 2005, président de Passion Céréales. Il a réuni dans ce livre les réflexions de penseurs de notre temps sur les questions agricoles et sociétales. Ce texte comporte les contributions de quinze personnalités.

### A venir...

#### Sessions des Commissions

26 & 27 février

#### Commission permanente & Assemblée Plénière

Le 6 mars

Ordre du jour prévisionnel

-Politique de la ville

-CPER (Contrat de Plan  
Etat-Région)

-etc...

### PLUS D'ARTICLES SUR NOTRE SITE...

Adhésion à l'association « Institut de l'Economie Circulaire » -François Jacquart [cliquez ici](#)

Politique régionale de moyenne montagne et L'amélioration de la situation des travailleurs saisonniers nécessite des engagements du gouvernement -Antoine FATIGA [cliquez ici](#)

Grand Projet Rhône-Alpes Rhône Médian ZIP Salaise Sablons Evolution du Syndicat Mixte et Pacte Fiscal -Danielle LEBAIL [cliquez ici](#)

Amendement Non remboursement des interets de la dette -Corinne MOREL-DARLEUX [vidéo ici](#)